

# A la brigade de la gendarmerie de Crécy-la-Chapelle

Le mardi 26 février, la brigade était réunie autour de la capitaine Delasalle, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Coulommiers et du lieutenant Potier, commandant la Brigade Territoriale Autonome de Crécy-la-Chapelle, pour le bilan annuel devant les élus de la circonscription.

L'année 2012 a été marquée, au cœur de la brigade, par le départ de l'adjudant-chef Barillot, de l'adjudant-chef Cardinale et du MDL/Chef Mangan, mais aussi par l'arrivée de l'adjudant Petit et de l'adjudant-Chef Garrat.

En 2012, l'activité totale de la brigade a représenté 33 021 heures soit 1,30 % de plus qu'en 2011.

La BTA de Crécy-la-Chapelle connaît une relative stabilité dans la délinquance générale.

Toutefois ce bilan reste mitigé. En effet la délinquance générale sur notre territoire a progressé de 1,5 % en 2012/2011 marquée principalement par les atteintes aux biens : les cambriolages ont progressé de 16 faits, soit une hausse de 10,45 % ainsi que les vols liés à l'automobile qui augmentent de 14,10 % en raison des vols à la roulotte (+ 43,75 %).

Mais ce « dont je suis particulièrement fière : l'augmentation du nombre d'initiatives notamment dans le domaine de lutte contre la consommation, la détention et le trafic de stupéfiants ainsi que contre les conduites addictives » (capitaine Delasalle).

« Une brigade soudée, imprégnée du sens de l'intérêt général, un lien population-gendarmerie entretenu... constituent un gage d'efficacité dans la résolution des problèmes locaux et se trouvent être l'essence même de notre action.



*Enfin... je terminerai en abordant la vidéo-protection citant le retour d'expérience de Crécy-la-Chapelle où elle est en place depuis bientôt un an. C'est un outil efficace. Du point de vue de la dissuasion, il chasse la petite délinquance des zones surveillées. Concernant les enquêtes, cela nous permet de recueillir des éléments de preuve permettant d'orienter utilement les enquêtes. A titre d'exemple, l'année dernière nous avons pu identifier l'auteur d'un vol à main armée et les auteurs des tags sur la mairie de Crécy-la-Chapelle et ce ne sont pas les seuls cas.*

*Voilà, vous pouvez donc compter sur notre action et notre détermination pour lutter contre la délinquance car, au final, elle conditionne la tranquillité publique qui est une des conditions fondamentales d'exercice et d'épanouissement de la citoyenneté » (lieutenant Potier).*

**Propos recueillis auprès du Lieutenant Potier**

*Commandant la BTA de Crécy-la-Chapelle*

**Par Michel Ietissier**

*Maire Adjoint à la Communication*

## Un nouveau conciliateur de justice

Depuis mai 2012, Marie-France Ponelle, conciliateur de justice, a été nommée par le premier Président de la Cour d'Appel de Paris pour exercer ses fonctions dans le ressort du Tribunal d'Instance de Meaux. Le conciliateur de justice est une personne bénévole. Sa mission consiste à faciliter le règlement à l'amiable des conflits entre personnes, généralement sans avoir recours au Tribunal.

Le conciliateur de justice ne peut toutefois pas intervenir dans les litiges :

- Entre le particulier et l'administration (état ou collectivité

territoriale). La compétence relève alors du médiateur de la République ou de son délégué

- Concernant les affaires d'État civil et familiales (divorce, reconnaissance d'enfant, pensions alimentaires, garde des enfants, autorité parentale...)
- Relatifs au droit du travail et d'ordre syndical.

Le conciliateur de justice tient une permanence à la mairie de Crécy-la-Chapelle, le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois entre 10h et 12h, sur rendez-vous. Ce rendez-vous est à prendre à l'accueil de la mairie au 01.64.63.94.36